



Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical
Séance du mardi 23 juin 2026

Date de la convocation : mardi 16 juin 2026

Étaient Présents :

Membres titulaires :

Arnaud JACOTTIN; Jean-Claude BOURIAT, Frédéric CLABE; Christophe PANDO; Florian BIENAIME; Frédéric GOMMY; Blandine SOUBEYRAS; Claude-Alexandre JAN; Julien BAYSSAC; Jean-Louis CALDERONI; Raymond CHAGOT; Jean-Michel BALEIX; Jean-Claude SETIER; Karine PERE; Hugues HIERNARD; Daniel LABOURET; Bertrand LOUBET; Jean-Marc DENAX; Véronique DELUZE; Jean-Pierre LACROIX; Cécile FAURE; Ivan LANTA; Franck LAMAS; Emilie ALONSO; Julie DE LALANDE DE VERNON; Stéphane ESTANGUET; Mounir HAJBI; Nathalie TORREJON; Virginie LEENKNEGT; Michel RIETSCH; Patricia WOLFS; Eric SAUBATTE;

Membres suppléants :

Guénaëlle HAURET suppléée par Véronique PEDEBOY, Christophe DESPAGNET suppléé par Cécile LANGINIER; Nathalie CABANNES suppléée par Sylviane MAZEAS DOLOREA; Jérôme MARBOT suppléé par Naïma BAAZIZI;

Étaient représentés :

Nicolas PATRIARCHE donne pouvoir à Eric SAUBATTE, Francis CHAPOTHIN donne pouvoir à Frédéric CLABE; Francis PEES donne pouvoir à Jean-Claude BOURIAT;

Étaient excusés :

Eric FRASCA; Joël SEGOT; Michel BERNOS; Bruno ZIEME; Stéphanie MAZA; Emmanuelle CAMELOT; Mehdi JABRANE; Marianne LAJARIGE; Tuncay CILGI;

Étaient absents :

Didier LARRIEU; Eric CASTET;

Secrétaire de séance : Julie DE LALANDE DE VERNON

**6 – Approbation de la convention de partenariat AUDAP
2026-2027-2028**

Rapporteur : Monsieur Frédéric CLABE

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, Pau Béarn Pyrénées Mobilités bénéficie de l'expertise de l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) dans la conduite de ses projets. Cette agence d'ingénierie publique accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets, notamment en matière d'urbanisme, de mobilités, d'aménagement et de développement.

Les missions de l'AUDAP et son fonctionnement en réseau lui assurent la connaissance du territoire et le traitement de données permettant de comprendre et d'anticiper les évolutions urbaines et sociologiques.

Dans le cadre de la précédente convention triennale, l'AUDAP a accompagné Pau Béarn Pyrénées Mobilités sur les dossiers et thématiques suivants :

- Le Plan de Déplacements Urbains : évaluation à mi-parcours et mise en place d'un observatoire des mobilités
- La Zone à faible émission (ZFE) : étude de préfiguration
- Les schémas cyclables de secteur et le référentiel d'aménagements cyclables
- Les missions mutualisées avec d'autres membres : aménagement d'entrée de ville à l'échelle communautaire, plan guide Hôpital de Pau, guide d'aménagement des espaces publics et stationnement

Il est proposé de poursuivre ce partenariat avec l'AUDAP, par la signature d'une nouvelle convention triennale 2026-2027-2028.

Les missions suivantes sont d'ores et déjà identifiées pour 2026 :

De l'évaluation du Plan de Déplacements Urbains à l'élaboration du nouveau Plan de Mobilité

- Finaliser la production du document d'évaluation à mi-parcours
- Participation à la mission du CEREMA

Stratégie d'accompagnement des gestionnaires de voirie pour le développement des aménagements cyclables

- Finaliser la rédaction du référentiel cyclables
- Réflexion quant à la rédaction d'un règlement d'intervention pour les gestionnaires de voirie
- Elaboration d'un plan de circulation sur un secteur défini

Promotion de la marche à travers des outils communs

- Participation à la rédaction d'un référentiel commun d'aménagement, en lien avec les enjeux de végétalisation et d'adaptation au changement climatique

Formation des élus et techniciens

- Participation aux séminaires de sensibilisation des nouveaux élus et techniciens

Stationnement et intermodalité

- Diagnostic des besoins et des solutions, par typologie de public pour le stationnement vélo
- Proposition d'une stratégie globale autour du stationnement et de l'intermodalité (étude de cas : Alsace Lorraine par exemple)

Mobilité scolaire

- Accompagnement de la réflexion sur le devenir des rues aux écoles
- Accompagnement de 3 écoles sur des Plans de Mobilités Scolaire

- Formation des agents périscolaires aux enjeux des mobilités

Missions mutualisées

Prévisions budgétaires et calendaires

Le budget annuel sur 2026, 2027, 2028 se décomposera ainsi :

- Coût d'adhésion des collectivités : 5 000 €
- Coût de prestation à la journée : 520 € (avec un taux d'actualisation annuelle de 1% à compter de 2027)

Dans la continuité de la précédente convention, il est proposé de répartir les missions de l'AUDAP sur un total de 155 jours de travail, pour un coût annuel de 85 600 € (80 600 € + 5 000 € d'adhésion).

Ce budget annuel pourra être modifié par avenant le cas échéant.

Après avis de la Commission Mixte du 12 juin 2026 et du Bureau du 12 juin 2026, il appartient au Comité Syndical de bien vouloir :

1 – Approuver la proposition de programme 2026-2027-2028 avec l'AUDAP (convention ci-jointe).

2 – Décider d'approuver la participation financière du Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités pour les années 2026, 2027 et 2028 à hauteur de 85 600 €/an (sans compter l'actualisation annuelle du prix journalier).

.

3 – Les dépenses seront imputées au BP 2026 et les suivants - Section Fonctionnement - Article 6281.

**Conclusions adoptées
A l'unanimité**

**Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,**

Le Président

Arnaud JACOTTIN



Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le



ID : 064-200024883-20260702-CONV_AUDAP-AR